

Maîtriser la prise de parole en public et face à la presse

samedi 12 octobre 2024 à ARRAS de 9h à 17h

Thématique du répertoire

formation des élus :

ELU0405 – Formation généraliste « communication »

Référence interne :

ELU0405-MR-CP11

Durée :

La formation se déroule sur une journée soit : 7 heures de formation

Public :

Elus

Prérequis

Aucun prérequis

Compétences du formateur

Les formateurs qui interviennent sur nos formations sont recrutés avec le plus grand soin. Ils sont experts dans leur domaine, ils connaissent les collectivités, ils sont pédagogues.

Délais pour entrer en formation

Si financement par le DIF ELU s'inscrire au plus tard 11 jours ouvrés avant le début de la formation.

Si financement sur le budget de la collectivité, possibilité de s'inscrire au plus tard 8 jours ouvrables avant le début de formation.

Montant de la prestation

400 € TTC si financement DIF ELU

560 € TTC si financement sur le budget de la collectivité (remise de 15 % à partir de la deuxième personne inscrite de la même collectivité)

Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI

Accessibilité :

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à une prochaine formation.

Organisme de formation:

S.A.S. FDEL (Formation Des Elus Locaux)

Siège social : 49, Avenue du Général de Gaulle 79200 PARTHENAY

Téléphone fixe : 05 49 71 17 03

Téléphone mobile : 06 71 61 73 49

Adresse électronique :

gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr



Société agréée par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales

Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 75790137279 auprès de la préfète de région Nouvelle-Aquitaine

Conditions générales de vente sur le site

<https://www.formationdeseluslocaux.fr>



Les objectifs pédagogiques :

Cette session de formation a pour objectif de permettre aux élus de réussir leurs prises de parole en public et médiatiques, notamment en situation de crise. Lors d'exercices pratiques, de mises en situation, sur des faits pour la plupart inspirés de la réalité, la formation développe la capacité des participants à délivrer un message clair, à argumenter, à contre argumenter, et à fédérer un auditoire sans se laisser déstabiliser, dans l'exercice quotidien de leur mission.

Le Programme :

Adopter la bonne posture et la bonne gestuelle

L'importance de la communication non verbale

Poser son regard sur un auditoire

Poser sa voix, utiliser ses mains

Soigner sa posture

Exercice filmé et débriefing.

Préparer une prise de parole

• Identifier en amont les contraintes liées à la taille et à la nature d'un auditoire

• Connaître les contraintes techniques

• Structurer sa prise de parole

• Prendre des notes efficacement

• Maîtriser son temps de parole

• Adapter son vocabulaire à ses interlocuteurs

• Gérer son stress et son trac

Mises en situation

• Médiatraining

• Interview sur une situation de crise dans les conditions du direct

• Tenir une conférence de presse

• Ne pas se laisser déstabiliser

• Concevoir une stratégie de communication

• Argumenter et contre-argumenter

• Délivrer un message clair

• Débriefing

Interviews et conférences de presse sur la base d'un scénario crise inspiré de faits réels, conduite par un journaliste.

Formateur : Monsieur Romain MUSART

Romain Musart a été journaliste pendant vingt ans à La Voix du Nord où il a occupé le poste de reporter de terrain avant d'être nommé chef de rédaction locale puis chef du desk rédactionnel (actualités régionales, nationales et internationales), où il suivait particulièrement l'actualité politique. Cette expérience lui confère une très bonne connaissance des collectivités locales, des relations avec la presse et avec les administrés.

Depuis 2014, il forme différents publics à la prise de parole et conseille des institutions publiques et privées en communication de crise.



Les points forts de la formation :

Formation animée par un intervenant journaliste pendant vingt ans dans la presse quotidienne régionale, qui a une fine connaissance des collectivités locales, de leur fonctionnement, de leurs problématiques et de leurs enjeux.

Formation construite sur les acquis de l'expérience de l'intervenant, sur des cas concrets d'échecs ou de succès en terme de prises de parole et de communication.

Formation qui favorise les mises en situation.

Etablir de bonnes relations avec la presse ; adopter une bonne posture et une bonne gestuelle ; connaître tous les paramètres à prendre en compte avant toute prise de parole en public et médiatique ; structurer une prise de parole performante ; développer

Modalités pédagogiques :

La formation s'appuie sur les méthodes expérimentale, active, expositive et interrogative, qui favorisent l'interaction et les mises en situation sur la base de cas pratiques inspirés de faits réels.

Les résultats attendus :

La validation des acquis du bénéficiaire s'effectue à partir de critères objectifs en cours et/ou à la fin de la prestation, par des tests et des quizz.. Un certificat de réalisation de la formation vous sera remis. Suivi post formation à 6 mois par entretien téléphonique et ou questionnaire.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Intitulé : Maîtriser la prise de parole en public et face à la presse

Durée : La formation se déroule sur une journée soit : 7 heures

Lieu : ARRAS

Date : le samedi 12 octobre 2024 de 9h à 17h

Tarif DIF ELU : 400 € TTC si financement DIF ELU

Tarif COLLECTIVITE : 560 € TTC si financement sur le budget de la collectivité (remise de 15 % à partir de la deuxième personne inscrite de la même collectivité) Exonération de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

Deux moyens pour s'inscrire selon le choix du financement :

Choix 1 pour le financement DIF ELU ou **Choix 2** pour un financement par la collectivité

Choix 1 - Financement DIF élu :

Pour vous inscrire à cette formation, en choisissant d'utiliser votre droit individuel à la formation pour la financer, nous vous proposons de suivre le lien ci-dessous après vous être connecté à la plateforme [moncompteformation.gouv.fr](https://www.moncompteformation.gouv.fr) - Vous devez vous inscrire au plus tard **11 jours ouvrés avant la date de la formation soit avant le vendredi 27 septembre 2024**
https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-privé/html/#/formation/recherche/88982928900012_ELU0405-MR0201/88982928900012_ELU0405-MR-CP11

- Vous souhaitez connaître les étapes pour vous inscrire avec le financement DIF ELU [cliquez-ici](#)
- Si vos droits formation ne vous permettent pas de financer intégralement cette formation, la collectivité peut verser sur votre compte élu, une dotation en complément de vos droits, suivez ce guide : [cliquez-ici](#)



Choix 2 - Financement collectivité :

Pour vous inscrire à cette formation en choisissant d'utiliser le budget formation des élus locaux de la collectivité pour la financer, nous vous proposons de compléter et d'envoyer le formulaire ci-dessous par courriel à l'adresse suivante : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr et au plus tard 8 jours ouvrables avant le début de la formation. Vous pouvez également utiliser le formulaire intitulé [inscription en ligne](#) sur notre site internet



Un bulletin d'inscription par personne

1 FORMATION SOUHAITEE :

Nom de la session : Maîtriser la prise de parole en public et face à la presse

Date de la session : samedi 12 octobre 2024 de 9h à 17h

Lieu de la session : ARRAS

Adresse de la formation : Ne pas engager de dépenses de déplacement et d'hébergement avant de recevoir la confirmation de l'ouverture de la formation par FDEL .

L'adresse du lieu de formation prévue (sous réserve d'une modification):

Hôtel Campanile Arras - Saint Nicolas

Zone artisanale Carnot

62223 ST NICOLAS

2 ETAT CIVIL DU PARTICIPANT A LA FORMATION :

Madame Monsieur Nom : Prénom :

3 COORDONNEES PERSONNELLES DU PARTICIPANT :

Téléphone : Courriel :

4 MANDAT OU FONCTION DU PARTICIPANT :

Maire Maire Adjoint Conseiller (e) Municipal(e) de votre commune

Président V. Président(e) Conseiller(e) d'une communauté de communes ou d'agglomération

Conseiller départemental Conseiller régional Agent de la collectivité Autre

5 COLLECTIVITE :

Intitulé de la collectivité : (exemple : mairie, communauté de communes...) :

Adresse :

Code postal : **Commune :** **Numéro de siret :**

Représentant légal de la collectivité :

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Fonction : (Maire – Président)

Téléphone de la collectivité : Courriel de la collectivité

Personne en charge dans la collectivité de la gestion administration de l'inscription (si différente du participant)

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifique pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.

J'ai un besoin de compensation oui non